

Coopérer

dans

les filières et les territoires

pour

une agriculture et

une alimentation durables

Colloque

mardi 11
décembre
2018

de 9h à 16h30

Montpellier
SupAgro
Amphi Lamour



info@agrosys.fr

SupAgro, 2 Place Viala, Montpellier
inscriptions sur agrosys.fr

organisé par

avec le soutien de

AgroSYS
Ingénieur pour des Agrosystèmes Durables

UNESCO
Organisation
des Nations Unies pour
l'éducation, la science
et la culture

uniTwin
Chaire Unesco
en alimentations
du monde
France

Montpellier
SupAgro
Institut national d'études
supérieures agronomiques

cirad
LA RECHERCHE AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTO

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
NOTRE MODÈLE
A DE L'AVENIR

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANE

La Chaire AgroSYS accompagne la transition agro-écologique par l'ingénierie et la formation. Interface entre les mondes scientifiques et les acteurs des territoires et des filières, entre le public et le privé, elle facilite la mise en place de projets permettant de renforcer la durabilité des agrosystèmes.

Pour les entreprises membres, la chaire fait office d'interface interdisciplinaire avec la communauté scientifique de Montpellier SupAgro (MSA), ses étudiants et ses unités de recherche. Pour MSA, il s'agit d'un outil de renforcement des connections avec le monde de l'entreprise dans le domaine de l'agriculture. Une quinzaine d'enseignants-chercheurs experts dans les thématiques portées par la chaire et rattachés à des unités de recherche montpelliéraines sont investis dans le développement et le fonctionnement d'AgroSYS. Ils encadrent différentes actions mobilisant les étudiants de MSA. Des colloques thématiques rassemblant des experts scientifiques et professionnels sur les questions traitées sont également régulièrement organisés.

Site internet : www.agrosys.fr

La Chaire Unesco Alimentations du monde ambitionne de décloisonner les savoirs, en rendant accessibles des résultats de recherche pour les étudiants, les décideurs et le grand public, à travers ses différentes activités :

- la gestion de formations, notamment le mastère spécialisé « Innovations et politiques pour une alimentation durable » (IPAD), délivré par Montpellier SupAgro et le Cirad.
- la coordination et valorisation de projets de recherche, notamment sur la question de la durabilité des systèmes alimentaires urbains.
- les dialogues sciences-société à travers des conférences, notamment son colloque international annuel.
- l'édition de publications et vidéos, disponibles sur son site Internet : www.chaireunesco-adm.com

Avec le soutien de

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie est un service déconcentré du ministère en charge de l'agriculture. Placée sous l'autorité du préfet de région, la DRAAF décline en région les grandes politiques et orientations nationales agricoles, agro alimentaires et forestières, notamment autour de la durabilité de l'agriculture, du développement économique des filières, de la formation agricole. Elle pilote :

- le Programme National de l'Alimentation pour répondre aux enjeux d'accès de tous à une nourriture suffisante et de qualité, de promotion des liens sociaux autour de l'alimentation, du soutien à des modèles de production durables à travers la promotion de notre modèle agricole.
- le plan ÉCOPHYTO qui vise à réduire notre dépendance à l'égard des phytosanitaires pour limiter les risques liés à leur utilisation, sur la santé, sur la qualité de notre environnement et celle de notre alimentation.



Ce colloque est destiné à un public large de professionnels des filières, chercheurs, associations, collectivités... Notre intention est de partager des pratiques inspirantes tout en regardant comment elles se sont construites dans le temps, les éventuels verrous qui ont dû être surmontés et les processus d'innovation mis en œuvre. Au cours de ce colloque, nous avons prévu trois sessions : i) les coopérations amont-aval, ii) les coopérations territoriales, iii) les coopérations visant une production responsable. Les témoignages de professionnels, complétés par des interventions de chercheurs, seront privilégiés et amèneront de la visibilité aux initiatives présentées. Les temps d'échanges permettront par ailleurs de faciliter les rencontres et prises de contacts.

Coopérer dans les filières et les territoires pour une agriculture et une alimentation durables

08h45 Café d'accueil

09h15 Introduction par Pascal Augier, DRAAF Occitanie ; Aurélie Métaï, responsable scientifique de la Chaire AgroSYS et Nicolas Bricas, Directeur de la Chaire UNESCO Alimentations du Monde

09h45 Session 1 **Renforcer les coopérations entre acteurs des filières**

Vers un commerce équitable français, par Adrien Brondel, agronome, représentant de Paysans d'ici
Les légumineuses au cœur de l'économie circulaire, par Alain Larribeau, Directeur de Qualisol et Laurent Spanghero, Président de Nutrinat
Les systèmes alimentaires du milieu par Carole Chazoule, enseignante chercheuse à l'ISARA

10h40 Echanges avec les participants

11h00 Pause

11h20 Session 2 **Encourager les logiques de territoire**

Appuyer la coopération et l'entrepreneuriat sur un territoire par Pierre-François Bernard, Directeur du Clus'ter du Jura
Le projet alimentaire de territoire comme espace d'action collective pour la transition agroécologique, par Jean-Michel Bouat, adjoint au Maire de la ville d'Albi
La Politique Alimentaire Territoriale de Montpellier Méditerranée par Mylène Fourcade, Vice-Présidente & Déléguée à l'agro-écologie et à l'alimentation à Montpellier Méditerranée Métropole

11h50 : Echanges avec les participants

12h10 Repas et expositions

14h00 Session 3 **Coopérer et innover pour une production responsable**

S'engager collectivement dans une démarche responsable, par les représentants de la coopérative viticole Dom Brial engagée dans EcoPhyto et par François Boudou, Président de la cave de Castelbarry à Montpeyrroux, représentant de Vignerons en Développement Durable®
Le projet du groupe opérationnel « Pour une Agriculture en Qualité totale » par Muriel Gineste, Directrice du Cisali et Frédéric Robert, responsable de la plate forme agroécologique de l'EPLFPA Toulouse-Auzeville
Quelle implication des consommateurs ? par Ronan Le Velly, Directeur du département de Sciences économiques, sociales et de gestion à Montpellier SupAgro

15h00 : Echanges avec les participants

15h20 **Mise en perspective internationale et historique**, par Florence Palpacuer, enseignante chercheuse à l'Institut Montpellier Management

15h40 : Echanges avec les participants

16h00 Conclusion



Montpellier SupAgro, 2 Place Viala, 34 000 Montpellier

organisé par

Amphi Lamour

avec le soutien de

Résumés des interventions

Session 1

Renforcer les coopérations entre acteurs des filières

Vers un commerce équitable français

par *Adrien Brondel, agronome, représentant de Paysans d'ici*

En 2011, ETHIQUABLE s'engage auprès de producteurs français avec une démarche adaptée du commerce équitable Nord/Sud. En l'absence d'un cahier des charges publiques concernant les produits issus d'une démarche équitable et bio, ETHIQUABLE s'appuie sur une charte élaborée en interne, Paysans d'ici, qui comprend 24 critères articulés autour de l'agriculture paysanne et du commerce équitable. La charte Paysans d'ici est un prolongement de notre vision et pratique du commerce équitable au Sud.

Depuis 2003, nous avons développé un modèle de commerce équitable exigeant et adapté à la situation de chacun de nos partenaires du Sud. Notre modèle repose sur un principe fondateur : l'agriculture paysanne portée par les organisations de petits producteurs, si elle bénéficie d'un commerce équitable sur-mesure, est non seulement capable de faire vivre des producteurs de leur terre mais aussi de préserver des savoir-faire traditionnels, des paysages et des variétés locales et de générer des transformations économiques, sociales et environnementales fortes.

Avec la Charte Paysans d'ici, nous portons la même exigence et la même vision d'une alimentation non-standardisée conjuguant plaisir et citoyenneté. Les enjeux sont différents au Sud et au Nord, mais les menaces sont similaires. Concurrencée par la production agro-industrielle intensive, l'agriculture paysanne en France est menacée par des politiques agricoles et des pratiques commerciales qui ne lui sont pas favorables.

Pourtant l'agriculture paysanne est multifonctionnelle, elle assume des enjeux de société globaux. Nous croyons que l'agriculture paysanne accompagnée par une démarche équitable et bio est une alternative puissante face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

En savoir plus : <http://www.ethiquable>.



paysans d'ici
ÉQUITABLE
ET BIO
EN FRANCE

Les légumineuses au cœur de l'économie circulaire

par Alain Larribeau, Directeur de Qualisol et Laurent Spanghero, Président de Nutrinat

NUTRINAT, société créée en 2010 par Laurent SPANGUERO et QUALISOL coopérative agricole du Tarn&Garonne issue d'une fusion de 3 coopératives en 1992 se sont rapprochées en 2015 pour développer les légumineuses. NUTRINAT avec son concept graines germées et pâtes enrichies aux légumes secs a séduit QUALISOL à la recherche d'un débouché local pour ses producteurs de pois chiches et lentilles bio.

La marque de NUTRINAT « Instant Nature » utilisée pour la vente des pâtes, salades et plats cuisinés 100% végétal et Bio est venue compléter la marque de QUALISOL, MonBIO, utilisée pour la vente des légumes secs et petites graines. Les 2 structures se sont mutuellement complétées pour obtenir une gamme pâtes, salades, légumes secs et petites graines pour les 2 marques.

MonBIO est destinée exclusivement au circuit spécialisé Bio et Instant Nature permet d'élargir les possibilités de vente vers la Grande et Moyenne Surface. NUTRINAT a également pour cible la restauration collective. QUALISOL alimente les grossistes et autres transformateurs non concurrents des produits transformés de NUTRINAT.

Les 2 structures tentent de se répartir au mieux les marchés. L'objectif de cette collaboration est d'améliorer la chaîne de valeur pour rétribuer au juste prix les producteurs de la coopérative.

QUALISOL souhaite contractualiser un prix de vente sur plusieurs campagnes pour retraduire ces engagements auprès de ses agriculteurs.



Les systèmes alimentaires du milieu

par Carole Chazoule, enseignante chercheuse à l'ISARA

La France a connu ces dernières années un développement important des circuits courts et plus largement des circuits de proximité. S'ils ont constitué une première voie de rupture avec l'agriculture conventionnelle, ils peinent aujourd'hui à construire un « autre choix possible » d'envergure suffisante pour approvisionner les territoires. Pour cela, de nouvelles formes organisationnelles apparaissent depuis peu semblant mixer à la fois des éléments des circuits courts mais aussi des circuits longs. Si elles prônent des volontés de relocalisation et de proximité mais aussi des valeurs éthiques, ou une qualité plus forte des produits, elles affirment également la nécessité, pour elles, de pouvoir porter, sur les marchés, des volumes plus importants et gagner en performance logistique et économique.

Le projet PSDR 4 « SYAM » s'est donné comme ambition d'étudier ces formes innovantes et hybrides de systèmes alimentaires que nous avons par commodités nommées « SYstèmes Alimentaires du Milieu ».

La notion de SYAM n'est pas figée et englobe différentes démarches dont on ne sait spontanément s'il s'agit de circuits courts ou longs, de systèmes alimentaires territoriaux ou localisés. Les SYAM sont des objets hybrides entremêlant les caractéristiques de différentes formes organisationnelles. Ce sont de fait des objets aux contours non définis qui s'inscrivent dans un entre deux, un espace intermédiaire. Il s'agit avant tout de projets voire de démarches en émergence, en cours de construction, de démarches qui tâtonnent et font face à de nombreuses incertitudes. Des démarches au sein desquelles se posent de nombreuses questions tant du point de vue des opérateurs économiques que de ceux qui les accompagnent.

Mon intervention aura comme objectif de présenter les premiers résultats de notre projet de recherche, de montrer certaines de ces démarches en train de se construire, de présenter leurs enjeux et leurs difficultés.

Elle interrogera également le rôle de ceux qui accompagnent ces démarches afin de les doter d'équipements et d'outils leur permettant de dépasser leurs frontières actuelles.

En savoir plus : <https://www.psd-r.fr/Les-projets-PSDR-4/Systemes-alimentaires-et-gouvernance/SYAM>

Encourager les logiques de territoire

Appuyer la coopération et l'entrepreneuriat sur un territoire

par Pierre-François Bernard, Directeur du Clus'Ter du Jura



Né en 2014 de la volonté d'une poignée d'acteurs locaux, Clus'Ter Jura est un PTCE qui vise à faire émerger sur le bassin lédonien de l'activité génératrice d'emploi autour d'une démarche entrepreneuriale. C'est donc un générateur de projet qui s'appuie sur la coopération comme levier du développement économique et social. Structuré en SCIC depuis le 30 juin 2016, il rassemble désormais plus de 70 sociétaires et emploie 5 salariés. Il gère une quinzaine de projets en simultané qui répondent à des enjeux sociaux ou territoriaux non comblés. Il développe un véritable process de R&D territoriale pour identifier les ressources du territoire, qualifier l'opportunité et accélérer la création d'activités. La coopération et le décloisonnement sont donc les leviers de véritables boucles locales d'innovation qui ont permis de lancer à ce jour 5 activités. Par ce processus qui s'appuie sur une ingénierie de mobilisation, le territoire est à la fois sollicité pour l'identification des problématiques notamment à travers des événements grands publics de type « Start Up de Territoire », interpellé dans l'analyse des solutions, les tests ou prototypage des solutions par l'usage accru du design territorial et enfin dans le soutien des activités lancées. Ainsi le projet « J'aime mes bouteilles » permet de collecter, trier, laver et revendre des bouteilles usagées du vignoble jurassien faisant ainsi coopérer citoyens, viticulteurs, logisticiens, et magasins de vente. « Carpe Diem » est une association qui regroupe les 4 derniers pisciculteurs de la Bresse jurassienne pour valoriser la carpe des étangs en créant une filière territoriale. Aujourd'hui, le Clus'Ter structure un programme de R&D sociale pour notamment approfondir deux verrous: comment au-delà de l'adhésion mieux impliquer les sociétaires dans de vrais projets coopératifs et comment sur un territoire rural densifier l'activité entrepreneuriale pour faciliter le portage des opportunités issus du process d'émergence.

En savoir plus : <http://www.cluster-jura.coop/>



Le projet alimentaire de territoire comme espace d'action collective pour la transition agroécologique

par Jean Michel Bouat, adjoint au Maire de la ville d'Albi

La Ville d'Albi s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche pour promouvoir une agriculture et une alimentation de proximité et de qualité. Dans ce cadre, la Ville développe et accompagne la création de jardins qu'ils soient familiaux, d'insertion, solidaires ou partagés sur le territoire et ce aussi bien dans des espaces au cœur de la Cité épiscopale comme au cloître Saint-Salvi, que dans les quartiers d'habitat social. Afin de maintenir et faire vivre cette dynamique territoriale la collectivité travaille en partenariat avec plusieurs acteurs locaux pour animer les différents jardins. La Ville s'est également attachée à reconquérir du foncier pour développer une agriculture de proximité en secteur urbain. C'est ainsi qu'une Zone d'Aménagement Différée (ZAD) a été créée dans le quartier de Canavières en 2010 : 73 ha situés sur une ancienne zone maraîchère. La ZAD permet d'acquérir par préemption des terrains mis en vente. A ce jour, plus de 10ha ont ainsi été acquis et 2 maraîchers ont été installés. Une commission composée de la Ville, la Chambre d'Agriculture du Tarn et du lycée agricole Fonlabour a été instaurée assurer le recrutement des maraîchers et le suivi des installations. Afin de partager cette démarche avec les acteurs du territoire, la Ville a initié la constitution d'un comité de pilotage avec les représentants des chambres consulaires, des établissements d'enseignements supérieurs et d'associations locales. Le comité a pour mission de structurer la démarche et de lui apporter des expertises dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation. Suite à de nombreux échanges au cours des réunions du comité, la Ville et ses partenaires ont fait le choix de s'inscrire dans une démarche de Projet Alimentaire Territorial afin d'élaborer un plan d'actions qui soit à la fois multipartenarial, co construit et partagé par tous avec pour objectif de permettre à l'ensemble des Albigeois d'accéder à une alimentation locale saine et de qualité.

En savoir plus : <http://www.mairie-albi.fr>



La Politique Alimentaire Territoriale de Montpellier Méditerranée

par Mylène Fourcade, Vice-Présidente & Déléguée à l'agro-écologie et à l'alimentation
à Montpellier Méditerranée Métropole



Fin 2014 – début 2015, Montpellier Méditerranée Métropole (3M) a sollicité un collectif de chercheurs – géographes, sociologues, agronomes - pour un appui à la définition d'une politique agroécologique et alimentaire (P2A) sur son territoire. 3M a ensuite engagé une politique territoriale ambitieuse s'appuyant sur une coopération étroite avec ses 31 communes, les acteurs de l'écosystème alimentaire et agricole, la communauté scientifique et les territoires voisins. La P2A vise à donner un cadre politique clair, durable, pour mieux « faire avec » et « donner à voir » les initiatives existantes et en projet et « agir sur » les leviers les plus efficaces.

L'objectif est de développer la capacité du territoire à nourrir les habitants de la métropole et des territoires à proximité. La feuille de route est construite autour de cinq finalités:
Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre.
Soutenir l'économie agroalimentaire.
Préserver le patrimoine paysager et les ressources naturelles : biodiversité, qualité écologique des eaux, des sols et de l'air.
Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique.
Favoriser la cohésion sociale en soignant le lien entre ville et campagne.

La démarche BoCal, comme Bon et Local, en est une illustration. Lancée en 2017, elle rassemble les initiatives locales (points de vente, événements, lieux ressources) pour la transition agroécologique et facilite l'accès à une alimentation durable. www.bocal.montpellier3m.fr

Résolu à inscrire cette politique dans la durée, Philippe Saurel, Maire de Montpellier et Président de 3M, a signé le pacte des politiques alimentaires urbaines à Milan en 2015, aux côtés d'une centaine de villes du monde.

L'année 2019 s'annonce particulièrement riche sur le territoire de 3M :
4-6 février : 1ères Assises territoriales de la Transition Agroécologique et de l'Alimentation Durable
20-22 mai : 5ème Congrès Mondial d'Agroforesterie
8-11 juillet : 12ème Conférence Européenne sur l'Agriculture de Précision
septembre : 4ème édition du Mois de la Transition Agroécologique et de l'Alimentation Durable
7-9 octobre : Sommet des Villes signataires du Pacte des Politiques Alimentaires Urbaines de Milan

Pour en savoir plus :

<https://www.entreprendre-montpellier.com/fr/grands-projets/la-politique-agroecologique-et-alimentaire>

Coopérer et innover pour une production responsable

S'engager collectivement dans une démarche responsable

par les représentants de la coopérative viticole Dom Brial engagée dans EcoPhyto



Dom Brial fut créé en 1923 à Baixas (66) comme une réponse à l'énorme crise viticole que la France venait de traverser. Une poignée de vigneron avec une idée commune : « Ensemble, nous serons plus forts » Aujourd'hui, nous représentons 250 vigneron qui cultivent avec passion 2000 hectares.

La volonté des adhérents de Dom Brial d'avoir une attitude respectueuse de l'environnement remonte au début des années 2000. Un groupe d'une dizaine de vigneron s'est engagé dans le suivi de formations et dans la mise en place de pratiques de lutte intégrée. Cette volonté s'est traduite pour un engagement de ces vigneron dans une démarche de contrat territorial d'exploitation (CTE). Le nombre d'adhérents ayant fait ce choix est augmenté dans le temps et il a eu comme effet une prise de conscience et la volonté de prendre de l'avance.

En 2007, en partenariat avec dix autres caves viticoles du pourtour méditerranéen, Dom Brial se lance dans une démarche désireuse de trouver un équilibre entre activité économique, impact environnemental et sociétal. C'est le début de l'aventure « Vignerons en Développement Durable ».

Dom Brial est certifiée VDD depuis 2010. A partir de 2011, Dom Brial est contacté par Perpignan Méditerranée Métropole au sujet des captages d'eau potable de Cases de Pène et Espira de l'Agly. En effet ces deux captages sont classés comme prioritaires dans le cadre du dispositif Grenelle.

Un partenariat entre les deux structures est mise en place, dans l'objectif de créer un plan d'actions concerté entre les atteintes environnementale et la viabilité économique des exploitations.

Ce travail se finalise par la signature d'une convention de partenariat en 2013 afin de mettre en œuvre des modes d'exploitation afin de réduire notablement l'usage des produits phytosanitaires. L'objectif est de limiter les pesticides par la mise en place de techniques alternatives, par exemple de désherber un rang sur deux, de privilégier le labour entre les rangs, voire la simple tonte, d'utiliser des équipements spéciaux dits « interceps » afin de couper l'herbe sous le rang... Ceci afin de retrouver aussi une qualité de terre pour une qualité de produit !

En parallèle la structure a été labellisée GIEE en 2015. Ce partenariat a rendu possible la mobilisation des mesures agro environnementales. Sur la période 2013/2017 ont permis d'engager une quarantaine d'exploitants pour une surface de plus de 500 ha. Après 5 ans des pratiques de réduction de l'emploi d'herbicides, la qualité de l'eau s'est nettement améliorée.

Dom Brial
PRODUIT DE FRANCE

Session 3



S'engager collectivement dans une démarche responsable *par François Boudou, Président de la cave de Castelbarry à Montpeyroux,* *représentant de Vignerons en Développement Durable®*

En 2007, dix caves viticoles pionnières chacune leader dans sa région et désireuse de trouver un équilibre entre activité économique, impact environnemental et sociétal décident de structurer ensemble leurs démarches RSE. Après 3 ans de réflexions naît le label Vignerons en Développement Durable®, garanti par un cahier des charges de la vigne au verre, basé sur la norme internationale de référence en RSE, ISO 26000.

Aujourd'hui, derrière VDD ce sont 27 entreprises dont 9 en conversion, qui représentent 35 000 ha de terres soit 4,7% de la surface du vignoble français, sur 7 des grandes régions viticoles françaises.

L'un des points forts du label VDD réside dans sa démarche collective forte, initiée et portée par l'association du même nom, et constituée des entreprises labellisées. L'association anime ainsi 2 types de commissions, technique et communication, ouvertes à tous les adhérents volontaires, ainsi que de nombreux groupes de travail. Elle permet l'implication des entreprises dans les projets stratégiques du label, favorise l'échange de bonnes pratiques RSE entre structures adhérentes (témoignages croisés, bibliothèque de bonnes pratiques, etc.) et encourage la mise en place de synergies collectives sur des projets de développement durable. Mise en place d'un circuit de collecte et de recyclage de bouchons, visites croisées de caves entre viticulteurs, projets de stand commun sur des salons... les exemples de coopération entre structures adhérentes sont multiples.

Avec la demande croissante de labels RSE, l'association VDD doit à présent se structurer pour faire face à l'arrivée en hausse de nouveaux adhérents, et réussir à animer un collectif qui grandit et se diversifie, avec des jeux



Session 3

Le projet du groupe opérationnel « Pour une Agriculture en Qualité totale »

par Muriel Gineste, sociologue, facilitateur d'innovation, Directrice du Centre d'Innovation sur l'Alimentation et Frédéric Robert, responsable de la plateforme agroécologie de l'EPLEFPA Toulouse-Auzeville

Comment engager une diversité d'exploitations agricoles, un territoire, dans des pratiques et des systèmes à la fois productifs, rémunérateurs, économes en ressources, respectueux de l'environnement et socialement responsables ? Voilà la question de départ du partenariat européen d'innovation « Pour une agriculture en Qualité Totale » (PAQT). Autour de la coopérative Qualisol, l'association Patrimoine International (API), le cluster Arboritech, le Centre d'Innovation sur l'Alimentation et la Plateforme Agroécologie se sont associés pour croiser et mettre en commun des connaissances, des méthodes, des moyens humains et techniques, pour construire un cadre expérimental novateur : accompagner un territoire dans une démarche de qualité. Nous sommes partis de plusieurs constats : 1/ pour préserver nos productions agricoles, il est important de créer et maintenir de la valeur au cœur de nos territoires. 2/ les attentes sociétales nous portent vers un changement de modèle agricole respectueux de l'environnement, mais également plus éthique. 3/ la qualité ne se décrète pas, elle se construit. Comment pouvons-nous recréer le lien entre producteurs, professionnels des filières et consommateurs-citoyens ? Comment construire de nouveaux contrats de confiance qualité au cœur de nos territoires ? Le croisement des méthodes et des expertises permet de mobiliser plusieurs familles d'acteurs, qui jouent toutes un rôle important dans cette construction de la qualité : les producteurs, les salariés de la coopérative, les acteurs du territoire et les consommateurs.

Dans la première phase du projet, le plan d'action consistait à : 1/ trouver un modèle agricole et une offre de services associée pour permettre l'accompagnement au changement sur un territoire de production, 2 / d'évaluer les besoins et les attentes des acteurs du territoire et des salariés de la coopérative, 3/ de comprendre ce qui faisait qualité pour les consommateurs et les acteurs des filières et de construire un outil de lecture et de concertation de la qualité totale. Les verrous identifiés sont : 1 / comment reproduire et développer une démarche qualité partagée sachant que les territoires et les domaines de production varient et imposent leurs spécificités ? Il n'existe pas un modèle durable et responsable mais des modèles... 2/ comment rendre visibles ses changements auprès du consommateurs ? 3/ comment mobiliser et impliquer sur le long terme les consommateurs dans ces démarches de qualité ? 4 / comment construire de vrais partenariats entre la coopérative et les acteurs du territoire, notamment sur les problématiques sensibles comme les relations de voisinage ?

Dans la deuxième phase du partenariat, l'objectif est d'expérimenter la création d'une filière de production durable et responsable dans le secteur des grandes cultures (de la production au consommateur). L'enjeu se situe sur la construction d'une qualité partagée entre acteurs (producteurs, acteurs de la filière et du territoire, consommateurs) qui soit réaliste et réalisable pour les agriculteurs, acceptable pour les consommateurs et qui repose sur de vraies coopérations territoriales.



Session 3

Quelle implication des consommateurs ?

Par Ronan Le Velly, Directeur du département de Sciences économiques, sociales et de gestion à Montpellier SupAgro



Les consommateurs sont fréquemment décrits comme des moteurs des transformations des systèmes agricoles et alimentaires. Pour autant, comme en témoignent les présentations de cette journée, les situations où ils agissent directement pour modifier l'organisation des systèmes agricoles et alimentaires sont finalement rares. Les formes les plus communes de leur implication reposent sur la constitution préalable d'une offre « durable » ou « responsable » réalisée par d'autres (organisations de producteurs, industriels, distributeurs, experts...). Dans ce dernier cas, cette implication du consommateur induit une forme de délégation, avec une série de questions associées. Comment les acteurs de l'offre évaluent « la demande des consommateurs » ? Quelles formes plus ou moins larges de durabilité/responsabilité construisent-ils pour ces derniers ? Comment les consommateurs peuvent-ils faire confiance ? Sur ces trois questions, des pistes de réponses ont d'ores et déjà été données par les participants à cette journée.

La journée du 19 mars 2019 organisée par la Chaire AgroSYS permettra d'approfondir ces différents points. En partant des démarches des entreprises du secteur agro-alimentaire visant à manifester auprès des consommateurs leur engagement dans la transition agroécologique (labels, chartes de qualité, marques...), nous chercherons tout d'abord à comprendre en quoi ces démarches modifient véritablement les pratiques de production. Nous ferons également un point sur ce que l'on sait des consommateurs, en restituant l'évolution de leurs attentes et en expliquant les façons dont ils perçoivent les labels et autres signes de qualité. Enfin, nous nous intéresserons à des démarches qui cherchent à davantage associer les consommateurs à la formulation et à l'évaluation de la qualité agroécologique des produits.

Mise en perspective internationale et historique

par Florence Palpacuer, enseignante chercheuse à l'Institut Montpellier Management



La coopération, face au marché et à la règle : quelles conditions d'émergence, de pérennisation, ou d'hybridation ? Le principe de la coopération a été conceptualisé dans plusieurs courants de l'économie et de la sociologie comme une alternative à la fois au marché, fondé sur des relations de concurrence, et à la règle, renvoyant à l'Etat et à d'autres formes de régulation contraignantes telles que les conventions collectives.

La communication s'attachera à mettre en exergue les jeux de rivalité, substitution, ou complémentarité qui se déploient entre ces modalités de coordination au fil de l'histoire des systèmes productifs, en s'appuyant sur plusieurs exemples au-delà des filières alimentaires. A partir de quelques marqueurs historiques et théoriques, il s'agira de mieux cerner les conditions d'émergence de la coopération, celles de sa pérennisation, son déclin, ou son hybridation dans l'organisation des systèmes productifs et des filières.